

## Pour des activités de recherche responsables en contexte de pandémie

Répondant à une invitation de Madame Marie-Josée Hébert, Vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, le Comité consultatif de la conduite responsable en recherche (CCCRR) formule le présent avis à l'intention de l'Université de Montréal et des membres de sa communauté de recherche.

Les éléments d'analyse et les propositions qui suivent s'inscrivent sous les deux thèmes suivants :

- 1) La démarche scientifique en contexte de pandémie;
- 2) La mission d'information et de diffusion des connaissances scientifiques auprès de la société, de ses diverses composantes et des pouvoirs publics.

Bien qu'il ait pris en compte les problèmes liés à la recherche directement axée sur la Covid-19, le CCCRR a voulu considérer quelles conditions suscitées par la pandémie affectaient, du point de vue des risques comme des opportunités, l'ensemble plus large des activités de recherche menées à l'Université de Montréal. Il a voulu également proposer des dispositions à prendre dans ce contexte d'opportunités et de risques.

Le CCCRR s'est appuyé en partie sur le document récemment publié sous les auspices de la Société Royale du Canada (SRC), intitulé *Faisons mieux les choses : représentation publique de la science sur la Covid-19* (octobre 2020)<sup>1</sup>. Mais il a tenu à ne pas confiner ses analyses aux questions qui ont fait l'objet de cette étude.

Il note volontiers que ni l'Université de Montréal ni ses chercheurs n'ont attendu le présent avis pour suspendre, initier, rétablir, ajuster les activités de recherche sous leur responsabilité en se conformant aux nouvelles règles et normes sanitaires, éthiques et administratives, imposées par la situation de pandémie, en vue d'assurer la sécurité et le bien-être des personnes impliquées : ce faisant, l'Université s'est employée à préserver la rigueur et l'intégrité des démarches scientifiques en cours, ainsi que la qualité des enseignements liés aux activités de recherche. Les dispositions qu'elle a prises ont pu servir de modèles pour celles d'autres institutions.

---

<sup>1</sup> <https://rsc-src.ca/fr/faisons-mieux-les-choses-repr%C3%A9sentation-publique-de-la-science-sur-la-covid-19>

Le CCCRR a pu aussi constater que nombre des chercheurs de l'Université et de ses établissements affiliés sont intervenus comme experts scientifiques auprès des instances publiques et des médias avec toute la précision, la rigueur et la prudence souhaitables.

La finalité que le CCCRR poursuit est d'attirer l'attention de l'Université et de ses chercheurs sur les risques de fragilisation et de mise en cause de la qualité notamment éthique de nos activités de recherche en raison du contexte anormal persistant dans lequel nous sommes appelés à opérer, et des implications pouvant en découler à plus long terme, notamment en ce qui concerne la mission d'information et de diffusion des connaissances auprès de la société et des pouvoirs publics. En même temps, il tient à souligner que le contexte actuel peut favoriser, auprès du public, une meilleure compréhension de la nature et de la valeur des recherches universitaires, en même temps qu'il met en scène et rehausse le rôle du chercheur comme acteur social, responsable de transmettre son savoir.

Enfin, la crise actuelle, si tant est qu'elle apparaisse inédite, doit nous inciter à prévoir que d'autres événements majeurs ayant un impact social important sont susceptibles d'affecter l'Université et ses chercheurs à l'avenir et que l'avis que le CCCRR formule pourrait trouver à s'appliquer, *mutatis mutandis*, dans ces autres circonstances.

## Thème I. La démarche scientifique en contexte de pandémie

### 1. L'urgence d'agir consciencieusement

- L'élaboration et l'ajustement des projets de recherche doivent souvent se faire dans l'urgence et en tenant compte de paramètres extrinsèques à la recherche elle-même, notamment en vue de garantir la santé et la sécurité des chercheurs et des participants, tout en assurant la validité scientifique des travaux prévus. Des contraintes méthodologiques et éthiques particulières sont ainsi à prendre en compte, notamment en ce qui a trait aux formes de collaboration et de participation aux activités prévues.
- Si le financement par les fonds subventionnaires implique habituellement la compétition entre les universités, laboratoires et groupes de recherche, la pandémie a pu donner lieu à une mise en concurrence accrue. De fait, les universités ont divergé dans la façon dont elles ont géré le confinement et la reprise des activités de recherche. Selon certains, des laboratoires ou

des groupes de recherche ont pu ainsi voir leurs chercheurs pénalisés du fait des circonstances et leur programmation négativement affectée par rapport à celle de leurs compétiteurs chez lesquels les mesures de gestion des risques sanitaires étaient moins astreignantes.

- Dans cette situation, il est demandé à l'Université, qui pour sa part a été très vigilante dans la gestion des risques sanitaires et éthiques en vue de la reprise des activités de recherche, de continuer à chercher les moyens de rétablir l'équité requise dans la compétition interinstitutionnelle.
  - L'institution est également appelée à continuer à négocier de manière assidue avec les organismes subventionnaires pour une prolongation, un report approprié des fonds octroyés ou encore une marge de souplesse quant à l'utilisation de ces fonds.
  - L'Université doit tenir compte des ajustements requis aux plans de financement des organismes subventionnaires lorsque ceux-ci ont une incidence directe sur le développement de carrière des chercheurs, comme c'est le cas pour les professeurs sous octroi.
- La difficulté de développer certaines activités de recherche comme prévu peut inciter les chercheurs à inventer de nouvelles manières de mener leurs recherches et de les diffuser qui, tout compte fait, se révèlent avantageuses et fécondes. Mais l'urgence et les contraintes de fonctionnement et de financement incitent, voire obligent souvent les chercheurs à condenser les étapes d'une recherche de façon moins opportune. D'où le risque de collectes insuffisantes de données, d'interprétations hâtives, de procédures de validation et de tests insuffisantes, en un mot, de manque de rigueur méthodologique dans l'exécution de la recherche. D'où également des risques pour l'évaluation institutionnelle de la qualité et de la productivité de leurs recherches. Ce point est fort justement mis en valeur dans le rapport produit par la SRC.
    - Quelles que soient les modifications apportées aux procédures de recherche, la démarche doit rester justifiée

sur le plan méthodologique. L'intégrité et la qualité des processus doivent en tout temps être respectées.

- Corrélativement, l'institution est invitée à faire preuve de compréhension dans l'évaluation du cheminement de carrière des chercheurs. Elle doit veiller à ce que ceux-ci ne soient pas mis en difficulté ni pénalisés en raison du retard pris dans leurs publications ou travaux de recherche, par ailleurs rigoureusement menés.
  - La même préoccupation doit prévaloir à l'égard du cheminement académique des étudiants, lorsque ceux-ci se voient entravés dans la livraison normale de leurs travaux de recherche, voire empêchés de s'engager dans la recherche prévue.
- Cette urgence se fait sentir également en amont de la collecte des données et de la mise en route des activités de recherche menées avec des participants humains ou des animaux, lors de la demande d'approbation éthique. Les comités d'éthique de la recherche sont confrontés à une pression qui les oblige à répondre le plus rapidement possible aux chercheurs. Les membres de ces comités ressentent d'autant plus la nécessité de pouvoir s'appuyer sur la connaissance préalable des exigences en matière d'éthique de la recherche de la part des chercheurs et notamment des étudiants pour ce qui concerne leurs projets de recherche.
    - Il faut maintenir le respect des normes éthiques de la recherche, garantes du bien-être des participants, dans toutes les démarches d'ajustement. Et il en est de même pour l'application des normes éthiques aux recherches impliquant l'utilisation d'animaux.
    - Il convient de rassurer la communauté des chercheurs sur le fait que les délais de l'approbation éthique des projets de recherche sont respectés, voire accélérés.
    - Il importe de renforcer, s'il y a lieu, les programmes de formation en éthique de la recherche, y compris auprès des étudiants de premier cycle.

- De façon générale, le contexte favorise des pratiques inhabituelles de diffusion accélérée ou différée des résultats de recherche à destination de la communauté savante. Le risque est important d'assister à un abaissement des critères d'évaluation et de validation des résultats, en même temps qu'il se pourrait qu'on assiste à des biais de sélection quant à l'évaluation de ce qui est prioritaire pour fins de diffusion savante et autre. Ce point est fort justement mis en valeur dans le rapport produit par la SRC. Par ailleurs, des pratiques inadéquates de diffusion des résultats de recherche ne peuvent que nuire à la crédibilité des chercheurs et à la confiance du public à l'égard des connaissances issues de la recherche universitaire.
  - Les chercheurs et l'Université doivent veiller au respect des normes établies pour la diffusion savante des résultats de recherche. L'institution se doit de rappeler l'importance de maintenir en ce domaine les procédures rigoureuses d'évaluation.
  - Il convient de veiller aussi à la diffusion sans retard induit des résultats des recherches non liées à la pandémie, même si ces dernières peuvent ne pas être jugées prioritaires.

## 2. La valorisation des recherches non liées à la Covid-19

- L'Université de Montréal avec ses établissements affiliés est reconnue comme une importante université de recherche de calibre international et, à ce titre, elle détient un vaste portefeuille d'expertises et de réalisations du plus haut niveau dans l'ensemble de ses secteurs académiques. Certaines recherches de qualité et dûment évaluées comme telles d'un point de vue scientifique sont actuellement priorisées pour leur rapport à des sujets relatifs à la pandémie, ce qui a indiscutablement lieu d'être. Dans le même temps toutefois, l'accent mis sur les recherches liées à la Covid-19 peut entraîner la dévalorisation d'autres recherches très importantes et de grande valeur. Le risque existe que celles-ci soient écartées ou ralenties, car jugées moins pertinentes vu les circonstances, avec des conséquences sur les niveaux de soutien et de financement qui leur sont accordés.

- L'Université doit continuer à se soucier de promouvoir et de soutenir l'ensemble de ses recherches de qualité, tout en assumant sa part d'activités de recherche liées à la pandémie.
- L'Université et les autres instances concernées doivent veiller à ce que les délais anormaux de publication des résultats de recherches non liées à la Covid-19 ne ralentissent pas indument le développement des connaissances dans les domaines concernés, au détriment en particulier de la carrière des chercheurs qui y œuvrent.

### 3. L'encadrement des étudiants et des postdoctorants

- Vu les contraintes pratiques relatives à la présence des personnes sur les lieux où les recherches doivent être menées, notamment en raison de la restriction du nombre de personnes pouvant être présentes *in situ*, le risque est considérable de voir se dégrader l'encadrement des étudiants et des postdoctorants intégrés aux équipes de chercheurs, notamment à celles qui œuvrent sur le terrain, avec des conséquences pour la valeur de leur production de recherche. La pandémie suscite également des inquiétudes quant à la capacité des étudiants de finir leurs études et d'amorcer ou terminer leurs projets de recherche dans les temps alloués, sans compter que leurs conditions de travail peuvent les mettre à risque du point de vue du bien-être personnel et de la santé mentale. Cette situation n'est pas plus facile du côté des directeurs et directrices de recherche, car elle demande une grande disponibilité de leur part, ce qui n'est pas toujours compatible avec les contraintes organisationnelles et temporelles découlant de la pandémie.
  - On ne peut qu'inciter les chercheurs agissant comme directeurs et directrices de recherche à établir avec les étudiants et postdoctorants concernés un plan d'accompagnement – qu'ils fassent ou non partie d'équipes de recherche – afin de soutenir le bon déroulement de leurs recherches et de les aider à les mener à terme.
  - Il convient que les plans de mitigation des risques visant à assurer la poursuite sécuritaire des activités de recherche

favorisent autant que possible un encadrement en proximité des étudiants et des postdoctorants.

- La valeur des diplômes des programmes de recherche et la reconnaissance dont ils bénéficient étant fonction de la qualité des travaux qui y ont mené, il y a lieu pour l'Université et ses chercheurs de fournir aux étudiants dirigés l'encadrement le plus propice en dépit des effets dirimants de la pandémie.

## **Thème 2. La mission d'information et de diffusion des connaissances scientifiques auprès de la société, de ses diverses composantes et des pouvoirs publics**

Une grande part des activités reliées à cette mission s'exerce auprès des médias par-delà les institutions d'appartenance et les instances par lesquelles se fait habituellement la diffusion des connaissances spécialisées.

### **1. Un contexte d'opportunités**

- Les interventions de nombreux chercheurs dans l'espace public en ces temps de pandémie offrent autant d'occasions de mettre en lumière l'utilité sociale de la recherche universitaire. Le chercheur est ainsi situé comme un acteur social qui a la responsabilité de transmettre son savoir.
- Ces interventions sont de plus des occasions d'expliquer ce qu'est la méthode scientifique et de valoriser un discours public basé sur des faits dûment établis. La médiatisation des chercheurs permet une valorisation de la recherche scientifique sur le plan méthodologique et manifeste l'inventivité des moyens que les chercheurs déploient pour résoudre les problèmes qui surgissent à la pointe des connaissances acquises.
- La concurrence internationale s'est transformée – du moins en début de pandémie – en une collaboration entre chercheurs, laboratoires ou groupes de recherche afin de remédier au plus vite à une pandémie mondiale. D'où l'apparition de nouvelles formes de collaboration entre chercheurs, mais aussi de nouvelles manières plus rapides de diffuser les résultats de recherche en vue de faciliter le partage des connaissances.

- La situation offre également l'occasion de valoriser la formation de la relève scientifique et de montrer l'importance de l'accompagnement soutenu des étudiants dans l'apprentissage du métier de chercheur.

## 2. L'expertise scientifique

- Le contexte actuel incite à reconnaître à certains chercheurs la qualité d'experts scientifiques. Le risque est que, dans certains cas, cette attribution dépasse les compétences et l'expérience acquises pour ce type d'interventions.
  - Il convient de sensibiliser la communauté des chercheurs à l'importance de se préparer, voire de se former à la communication publique.
  - Il convient de bien distinguer l'expertise et les responsabilités du chercheur diffusant de l'information scientifique de celles d'un journaliste scientifique, alors même que tous deux peuvent se conformer à des méthodes respectivement rigoureuses.
- La pandémie a pour conséquence d'accorder à certaines recherches universitaires une visibilité exceptionnelle auprès des publics. Sollicités comme experts, les chercheurs sont souvent confrontés à l'obligation de traduire les « données scientifiques » en un discours non spécialisé. D'où le risque de surestimation ou de sous-estimation de la signification et de l'importance de l'information fournie.
  - Il importe que les chercheurs consultés calibrent leurs propos pour les ajuster à la nature et à la valeur des données scientifiques qui font l'objet de la communication.
- Les chercheurs sont souvent incités à fournir le plus rapidement possible l'information qu'ils détiennent. Le risque est non négligeable de susciter des espoirs à l'égard de résultats escomptés, mais non acquis. Si, faute de preuves, ces espoirs sont déçus, il peut s'ensuivre une perte de confiance du public.



- Il faut encourager la diffusion publique et l'interprétation des résultats de la recherche scientifique par les chercheurs eux-mêmes, en particulier lorsque l'état des connaissances évolue rapidement et suscite un intérêt particulier au sein de la société, mais il est de la responsabilité des chercheurs de le faire de façon judicieuse et pondérée.
- Ainsi les chercheurs ne doivent pas hésiter à qualifier la nature et la portée des opinions exprimées lorsque les résultats de recherche n'ont pas encore été évalués par la communauté scientifique.
- L'attente des publics à l'égard de « la science » est souvent univoque : la science est soit créditée de la certitude absolue, soit soupçonnée de formuler de simples opinions spéculatives sans fondement. Il y a là un risque sérieux de mésinterprétation de la valeur exacte des connaissances scientifiques et de perte de confiance à l'endroit des chercheurs universitaires si les explications fournies ne sont pas assorties d'une évaluation juste de leur degré de certitude ou de probabilité.
  - Il est recommandé d'accompagner toute déclaration sur l'état des connaissances scientifiques en regard d'une question posée, d'une mention de l'état de développement de ces connaissances et du degré de certitude qui s'y rattache.
- Il y a aussi lieu de ne pas minimiser le risque de voir, dans certaines circonstances, les chercheurs utilisés à des fins politiques, ce qui pourrait impliquer pour eux des conditions limitatives à la liberté et à l'indépendance de pensée essentielles à la vie académique. Il faut de même apprécier dans quelle mesure les chercheurs peuvent être amenés à outrepasser les limites de leur sphère de compétence en tant que chercheurs de l'Université de Montréal, en cautionnant ou en critiquant des décisions émanant des autorités publiques.
  - Les chercheurs ont intérêt à bien spécifier à quel titre ils interviennent, et à rappeler dans quelle mesure les opinions

qu'ils émettent reposent sur des données scientifiquement établies.

- L'Université pourrait accroître, pour ses chercheurs, l'offre de formation aux divers modes de communication.
  - L'Université pourrait également proposer des moyens de médiation par rapport au public. Une approche simple pourrait être l'établissement d'une mini-école de science et/ou de médecine ouverte au public et permettant un bon cheminement de l'information scientifique. De tels ateliers interactifs devraient être développés à l'Université de Montréal au-delà de ce qui existe déjà (ex. Cafés scientifiques, Les Belles Soirées).
- La participation des chercheurs au développement de la connaissance scientifique doit certes se combiner avec l'objectif de contribuer au mieux-être de la société en situation d'urgence sanitaire, mais il y a lieu d'apprécier le degré de risque résultant du fait de communiquer des « données scientifiques » pour fins d'utilisation et d'interprétation par des tierces personnes, tout en préservant en tout temps la confiance du public en la probité et en la transparence de la démarche scientifique. Dans le même temps, il y a lieu de constater que de l'information à prétention scientifique est abondamment véhiculée par les médias sociaux sans validation adéquate, d'où également un risque réel de discrédit affectant la recherche universitaire et de remise en cause de la contribution des chercheurs concernés au mieux-être de la société.
    - Les chercheurs doivent être conscients du fait qu'ils ne peuvent maîtriser toutes les utilisations qui pourraient être faites de leurs interventions et de leurs connaissances. Il apparaît capital qu'ils sachent quel degré de contrôle ils détiennent sur l'utilisation de l'information fournie.
    - En tout état de cause, les chercheurs doivent veiller à ne pas être indûment utilisés comme garants d'actions relevant des instances publiques, au détriment de leur réputation scientifique et de leur crédibilité dans leur propre milieu académique.

- Il importe également que les chercheurs recourent aux moyens les plus appropriés à leur disposition pour contrer les usages déviants de l'information scientifique ou pseudo-scientifique véhiculés par les médias sociaux en référence à leurs champs de compétence et de recherche.

Ce document a été approuvé par le Comité Consultatif de la Conduite Responsable en Recherche ce 9 décembre 2020